1

Bibliothèque Sainte Geneviève.

Paris, le 25 février 1858

Monsieur

Une personne employée à la préfecture de police, vient de me communiquer une lettre circulaire de Mr. le préfet de police en date de ce même 25 février.

Ce magistrat désire, exige même, qu'on lui adresse les plans de la machine destinée au chauffage de la Bibliothèque qu'on lui fasse connaître la quantité de combustible employé et cela en double expédition

Il prescrit en même temps de faire une demande afin d'établissement ou de conservation de l'appareil, ce qui me semble un peu singulier puisque c'est le ministère lui même qui a fait construire l'appareil et a contracté le marché pour le chauffage.

Je crois devoir vous soumettre le tout comme on me l'a communiqué. J'ajoute qu'on m'a donné la chose comme pressée

Veuillez recevoir tous mes compliments empressés

[illegible]

à Monsieur Labrouste architecte

2

Monsieur

Forcée par la mauvaise santé de mon mari de quitter les affaires, et Paris, j'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai vendu tout le matériel composant notre établissement d'entrepreneur de maçonnerie et transports notre clientelle à Mr Guy aussi entrepreneur de maçonnerie rue ménilmontant 114 et un des plus recommandables entre tous

Je viens Monsieur pour l'aquit de ma conscience envers vous, vous recommander notre successeur et vous prier de lui continuer la confiance que vous aviez en nous

Recevez Monsieur je vous prie nos bien sincères salutations

F. Bignat

Paris 24 avril 1858

Monsieur
Labrouste architecte rue de
vaugirard 47
En ville
ō 9 h

1858 Bibliothèque Ste Geneviève Entretien

Autorisation du 15 février 1858	
Entretien ordinaire	4000 00
Appareils de gaz	3000 00
	7000 00

1er et 2e trimestre.

Après le 1 et le 2 trimestre et après les avoir demandés plusieurs fois Mr Delapierre m'a remis le 16 août les décomptes suivants.

Mr Vaudet. gaz Entretien	283 08
Mr Sous[?] serrurerie	94 45
Mr Solini[?] fumisterie	240 90
Mr L. Duvoir calorifère	500 00
Mr Pijou[?] peinture	501 63
Total après le 2e trimestre	1620 06

Envoyé au Ministère le 17 août 1858

3e trimestre.

Mr Renaudot plombier administration	34	65
Mr Vaudet gaz à l'Laboratoire	651	43
Mr Jouf — serrurerie	434	70
Mr Davoir — Chauffage abonnement	250	00
Mr Solini fournitures de l'administration	126	03
Mr de Zou dentaire lutrerie tapisserie	1441	35
	2938	16
Mr Vaudet gaz illumination laboratoire.	2378	35
	5316	51
travaux antérieurs	1620	06
	6936	57

4e trimestre.

Mr Vaudet plomberie pour le gaz	385	89
Mr Mallurion Menuiserie	161	73
M. L. Davoir Calorifère.	250	00
M. Richer Vidange	177	30
	975	22

975 22

total pour l'année 1858 — 7911 59

Observations.

Les Mémoires de M. Dandet 385 89
et de M. Malleville — 161 73
Ensemble —— 547 62

Seront reportés sur l'Exercice suivant 1859.
et la Récapitulation de 1858 sera établie ainsi :.

1er trimestre, 2 trimestre			1620 06
3 trimestre			5316 51
4 trimestre	M. V. Duvoir	250 00	427 30
	M. Michel	177 30	
Total pour l'Exercice 1858			7363 87

Le crédit était de 7 000 00

6

Ministère d'Etat.

Section
des Batiments civils
et
Monuments publics.

Bibliothèque Ste Geneviève.

Exercice 1858.

Crédit d'Entretien.

Paris, le 25 Février 1858.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous informer que, par décision en date du 15 février courant, S. E. le Ministre d'Etat a alloué une somme de 7,000 francs pour l'exécution des travaux d'entretien de la Bibliothèque Ste Geneviève en 1858.

Cette somme est répartie ainsi qu'il suit :

Entretien ordinaire	4,000f
Appareils de gaz	3,000.
Total	7,000f.

Je vous invite, Monsieur, à rester dans la limite du crédit qui vous est ouvert, en donnant à chaque somme la destination qui lui appartient, et je vous recommande de prendre vos mesures pour que les travaux soient exécutés rapidement et que les comptes soient produits avant la fin de l'Exercice.

J'appelle, en terminant, votre attention sur une question de délimitation de travaux qu'il importe de fixer, afin d'éviter des abus.

Dans certains Etablissements, les Administrations

Série D, n° 2.

M. H. Labrouste, architecte.

qui les occupent demandent souvent aux architectes des travaux se rapportant soit au mobilier, soit aux arrangements intérieurs que réclame leur service. Les dépenses de cette nature ne doivent pas être mises au compte du budget du Ministère d'État, mais bien à celui de chaque administration particulière. Ces dernières possèdent un fonds pour payer toutes leurs installations, et si ce fonds ne suffit pas à leurs besoins, c'est à elles à s'adresser au Ministère dont elles relèvent pour obtenir une augmentation. Le service des Bâtiments Civils, dont le budget est déjà fort restreint, ne peut se charger que de la conservation même des édifices; et je vous invite à refuser toutes les dépenses qui n'auraient pas ce caractère.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conseiller d'État, Secrétaire Général

Alfred Blanc

Travaux de la Bibliothèque Ste Geneviève

le 30 juin 1858 7

à Mr de Gisors Inspecteur général des bâtiments civils

2e trimestre de 1858

Entretien.

Monsieur,

Conformément aux Instructions contenues dans la circulaire Ministérielle en date du 5 juin 1858 j'ai l'honneur de vous adresser le Rapport relatif aux travaux exécutés pendant le 2e trimestre de 1858 pour l'Entretien de la bibliothèque Ste Geneviève.
Ces travaux ne peuvent être que très limités par la raison que l'Etablissement construit depuis dix années seulement, n'aura pas de longtemps, j'espère, besoin de réparations importantes. L'Entretien seul des Calorifères et de la fumisterie a donné lieu depuis le commencement de l'année à quelques travaux. Ces travaux consistent dans le ramonage des conduits de fumée et Mrs les Ingénieurs qui après l'accident survenu à St Sulpice, ont visité par ordre de M. le Préfet, les Calorifères de la bibliothèque comme ceux de tous les Etablissements publics, les ont trouvés bien disposés, en bon état, et n'ont demandé aucune modification.
Quant aux travaux à exécuter à l'Intérieur des Salles, ils ne seront entrepris, suivant l'usage qu'à l'Epoque des Vacances pour ne pas interrompre ou gêner les études, et ils auront pour but principalement le renouvellement de quelques conduits destinés à l'Eclairage au gaz, l'Entretien de la Couverture et les soins ordinaires que réclame le Mobilier des Salles de lecture, et la conservation des Collections et objets d'art que renferme la bibliothèque.
Jusqu'à ce jour les travaux d'Entretien s'élèvent approximativement à la somme de 800f, le crédit alloué pour 1858 est de 4000f.

Telle sont, Monsieur l'Inspecteur général, la situation du crédit et des dépenses et l'État des travaux exécutés, pendant le 2e trimestre de 1858 pour l'Entretien de la bibliothèque Ste Geneviève.

Je suis avec respect

Monsieur,

Votre très humble & très obéissant serviteur

H. Labrouste

architecte de la bibliothèque S.G.

8

Fourniture
et pose d'appareils pour l'éclairage par le gaz

Abonnement
pour l'entretien et les réparations à l'année.

RUE S^T. JACQUES N°. 122.
(près le Collège de France.)

Fournisseur des Collèges
MAISON LAUDET

Réparations
générales des usines à gaz de province.

Devantures
de boutiques en cuivre et étalages

Pose
de zinc et plomb pour le bâtiment.

Fabricant d'appareils pour l'Eclairage par le Gaz

Paris, le 2 aout 1858

		F.	C.
	Devis M Bibliothèque Ste Geneviève		
	Eclairage		
	Tube en fer de 34 mil avec serrements		
	taraudages raccords, vis et manches chandelles		
	et becs en cuivre sept becs par mettre compris les		
	deux gros robinets de la colonne montante		
	tout posé à vingt quatre francs le mettre		
3 ½0			
19 / 116 / 114 / 19 / 304 / 24 / 260 / 180 / 2160	90 mètres à 24f = 2160f		
	Mercredi 10h chez Mr Laudet		

38, Rue Notre-Dame des Champs.

LÉON **DUVOIR-LEBLANC**

Fabricant breveté (s.g.d.g.) d'appareils hydropyrotechniques pour le Chauffage et la Ventilation des Eglises, Palais, Tribunaux, Prisons, Hospices, Lycées, Théâtres, Ecoles, &c. &c. *exécutés dans les Monuments et Etablissements ci-après:*

Palais du Luxembourg
Présidence du Corps Législatif
Palais de l'Elysée (Ventilation de la Salle des Fêtes et nouveau système d'appareils de Cuisine)
Conseil d'Etat
Cours des Comptes
Cours de Cassation
Ministère des Affaires Etrangères
Institut Impérial de France (Appareils de Chauffage, de Ventilation et de Réfrigération)
Bibliothèque Ste Geneviève
Conservatoire des Arts et Métiers
Couvent du Sacré Cœur
Chemins de fer du Nord &c. &c.
Ecole des Ponts et Chaussées
Ecole Normale supérieure
Ecole de Médecine
Ecole Vétérinaire d'Alfort
Ecole des Mines
Eglise de la Madeleine
Eglise St Philippe du Roule
Eglise Pauthemont
Eglise d'Aguesseau
Eglise Louis XVI.
Eglise Ste Clotilde
Hospice de Charenton
Hospice Beaujon
Hospice Necker
Hospice Lariboissière
Hôtel Dieu de Laon
Hôtel des Invalides
Institution des Jeunes aveugles
Muséum d'histoire naturelle
Manufacture des Tabacs
Mairie du XIe arrond! de Paris
Mairie du XIIe id.
Maison gale des aliénés de la Suisse
Observatoire Impérial
Poudrerie de Vouges
Poudrerie de St Chamas
Palais de Justice de la Seine
Police municipale de Paris
Prison cellulaire de la Police Correctionnelle de Paris
Prisons d'Auxerre, de Cosne, de Chateau Thierry, de St Quentin, de Nevers, &c.
Préfectures, Tribunaux, Lycées, &c.
Dépôt de mendicité de Villers-Cotterets.

Habitation impériale en Suisse.
Hôtel de S.A.I. le prince Napoléon.

EXPOSITION DE 1844.
FRANCE
DÉCORATION DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Récompenses décernées par le Gouvernement.



Médaille de Bronze. *Médaille d'Or.* *Médaille d'Or.* *Médaille d'Honneur.*



1839.



1844.

SUÈDE 1855.





1849.



1855.

Récompenses accordées par diverses sociétés d'encouragement. Trois médailles d'Or et une d'Argent.

Paris, le 12 Août, 1858.

A Monsieur Labrouste, Architecte.

Monsieur,

L'Ingénieur en Chef des Mines me fait donner rendez-vous demain à 1 heure pour essayer à la pompe hydraulique le calorifère de la Bibliothèque Ste Geneviève, suivant ordonnance de police.

Veuillez, Monsieur, je vous prie, laisser faire à mon Contre-maître les préparatifs nécessaires.

Votre dévoué Serviteur,
Pour M. L. Duvoir
J. Guérin

Monsieur

J'ai l'honneur de vous adresser les décomptes des travaux de l'entretien annuel exécutés jusqu'à ce jour à la bibliothèque Ste Geneviève ; ils sont accompagnés du bordereau récapitulatif destiné à vous faire connaître le chiffre de la dépense.

Mr Laudet m'a prévenu de l'avancement de ses travaux d'éclairage au gaz, que j'irai voir ; travail pour lequel un crédit spécial de 3000f " est inscrit au budget des dépenses de cette année : aussitôt l'achèvement j'en dresserai le décompte pour vous le remettre.

Je suis avec respect
Monsieur
votre tout dévoué serviteur

Delapierre

16. Août 1858.

Travaux de la
Bibliothèque Ste Geneviève

3e trimestre de 1858

Entretien.

le 30 Septembre 1858

11

à Monsieur Degisors Inspecteur général
des bâtiments civils

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser le rapport relatif aux travaux exécutés pendant le 3e trimestre de 1858 pour l'Entretien de la Bibliothèque Ste Geneviève.

Au mois de juillet j'ai fait établir les appareils nécessaires aux illuminations extérieures de l'Edifice, ce travail autorisé le 15 février dernier est évalué 3 000f.

Le 15 août la Bibliothèque a été illuminée extérieurement par le gaz pour la première fois; et bien que les décomptes de la dépense ne m'aient pas encore été remis par Mr l'Inspecteur, j'ai tout lieu de croire que cette dépense restera au dessous des prévisions.

D'autres travaux ont été entrepris pour l'Entretien de l'Etablissement pendant les Vacances; ils ont rapport à quelques modifications dans la disposition des tablettes, et au renouvellement de quelques appareils d'éclairage pour les Séances du Soir. Le nétoyage des Salles a été fait comme les années précédentes à la même époque et j'ai fait mettre en couleur et à l'Encaustique deux Salles du rez de chaussée dont le Sol est en asphalte. Ce procédé dont j'avais fait l'expérience l'année dernière pour les Salles des Manuscrits a l'avantage de changer entièrement l'aspect peu agréable de l'asphalte dans les Intérieurs et de rendre plus facile l'Entretien de ces propreté. L'Ensemble des travaux exécutés jusqu'à ce jour s'élève approximativement à 5000 le crédit pour l'Exercice 1858 est de 7 000.

Telle est la situation des travaux et des dépenses après le troisième trimestre de 1858 pour l'entretien de la Bibliothèque Ste Geneviève.

Je suis avec respect

Monsieur l'Inspecteur général

Votre très humble et très obéissant serviteur

H. Labrouste

architecte de la bibliothèque S. G.

le 14 novembre 1857 — 12

Bibliothèque Ste Geneviève
Travaux d'Entretien à exécuter
en 1858.

Monsieur le Ministre,

Conformément aux prescriptions de Votre Circulaire du 10 octobre dernier, j'ai l'honneur de soumettre à Votre approbation l'État des dépenses présumées nécessaires à la Conservation des bâtiments de la bibliothèque Ste Geneviève en 1858.

Les travaux d'Entretien proprement dit sont ceux ci après :

Entretien des Calorifères (abonnement)	1000
Entretien de la Couverture	100
Entretien des appareils de gaz	300
Peinture et Entretien de la Vitrerie	800
Entretien de la Menuiserie et de la Serrurerie	1400
Fumisterie des bâtiments d'administration.	400
	4000

Le crédit alloué en 1857 pour le même service a été de — 4000

Quant aux travaux d'une nature ~~exceptionnelle~~, accidentelle, j'ai l'honneur de vous proposer l'Exécution d'appareils spéciaux pour les illuminations extérieures par le gaz. J'aurais désiré depuis longtemps renoncer à l'ancien système des illuminations par des lampions mais l'insuffisance du crédit n'a pas permis jusqu'à présent de le faire. Je vous prie donc, Monsieur le Ministre d'allouer pour ce travail en 1858 un crédit spécial de 3000.

Je suis avec respect

Monsieur le Ministre,

Votre très humble et très obéissant serviteur

(h. Lab)

Travaux de la Bibliothèque Ste Geneviève

4e trimestre de 1858

Entretien

le 5 janvier 1859

à Monsieur De Gisors Inspecteur général des bâtiments civils

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser le rapport relatif aux travaux exécutés pour l'Entretien de la Bibliothèque Ste Geneviève pendant le 4e trimestre de 1858.

Pendant ce dernier trimestre il n'a point été fait de travaux par la raison que c'est toujours à l'époque des vacances c'est à dire au mois de septembre que s'exécutent les réparations ou modifications qui peuvent être nécessaires.

Les travaux exécutés à cette époque ont été portés dans la situation après le 3e trimestre au 1 octobre et s'élevant à la somme de 693f.

Le crédit ouvert pour l'exercice étant de 700 f. je devais m'abstenir de toute entreprise nouvelle jusqu'en 1859 à l'exception de l'Entretien des calorifères qui est fixé par abonnement à 250f par trimestre.

Telle est Monsieur, la situation des travaux et des dépenses effectués en 1858 pour l'Entretien de la Bibliothèque Ste Geneviève.

Je suis avec respect

Monsieur l'Inspecteur général

Votre très humble et très obéissant serviteur

H. Labrouste

architecte de la bibliothèque Ste Geneviève

Ministère d'Etat.

Section des Bâtiments Civils.

Année 1858

Envoi du 2 février 1859

Crédit de l'Entretien

Bibliothèque Ste Geneviève.

Bordereau d'envoi des Décomptes.

de l'entretien annuel, 4ème Trimestre.

Mr Laudet	Plomberie pour le Gaz	385,99
" Mathérion	Menuiserie	161 73
" L. Duvoir	Calorifère	250 00
" Prichw et Cie	Vidange	177 30
	Dépenses pendant le 4ème Trimestre	975 02
	Rappel des dépenses antérieures	6936 57
	Total	7911,59